

Image not found or type unknown



Boîte de vitesse endommagée

Par **dicaro**, le **14/10/2009** à **00:13**

Bonjour,rnrnCa fait 4 ans que j'ai acheté une 206. Elle a 80.000 km. Ma pédale d'embrayage c'est bloquée. Je l'ai fait remorquer sur un plateau, enmener au garage Peugeot.Là, il ont démonté boîte, butée, fourchette et bi-mass. Il y en a pour 1.900 €. Est-ce que je peux me retourner sur le constructeur ?

Par **Tisuisse**, le **14/10/2009** à **09:11**

Bonjour,rnrnOui si vous avez l'extension de garantie contstructeur 5 ans, non dans le cas contraire.